

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 février 2014

Protection contre le bruit émis par les machines MECAPREV : La nouvelle rubrique « bruit » est disponible

L'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) enrichit l'outil MECAPREV d'une nouvelle rubrique sur les dangers liés au bruit émis par les machines. Cette application web, interactive et gratuite, s'adresse aux ingénieurs et techniciens de bureaux d'études qui conçoivent ou modifient des équipements de travail. Elle a pour objectif d'apporter une aide dans le choix des mesures techniques de prévention des risques engendrés par les équipements de travail et auxquels sont exposés les utilisateurs : opérateurs, techniciens de maintenance, réglers, installateurs...

MECAPREV répond aux attentes des entreprises concevant des machines en matière de santé et sécurité au travail. En effet, celles-ci recherchent des informations concrètes sur les normes et les « bonnes pratiques », ainsi que des « solutions techniques » pratiques et faciles d'accès.

Sortie en 2011, MECAPREV est une application interactive qui fournit des principes de mesures de prévention, agrémentés d'exemples concrets, vis-à-vis des risques mécaniques et des règles d'ergonomie applicables aux machines fixes.

Elle s'enrichit aujourd'hui d'informations sur la prévention du risque lié au bruit, illustrées par 65 exemples de réalisations industrielles¹. Conçue pour les ingénieurs et techniciens du bureau d'études, elle répond à l'approche fonctionnelle de conception tout en respectant la démarche de prévention intégrée. Elle intègre également des nombreux liens et outils interactifs (questionnaires, tableaux, calculatrices...) facilitant le choix des mesures de prévention.

MECAPREV n'est toutefois pas un système expert et son utilisateur reste seul responsable du choix final des mesures de prévention appropriées aux phénomènes dangereux traités.

Pour consulter MECAPREV : <https://machines-sures.inrs.fr/mecaprev/>

Contact presse : Damien LARROQUE – 01 40 44 14 40 – damien.larroque@inrs.fr

A propos de l'INRS :

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la CNAMTS et gérée par un Conseil d'administration paritaire (employeurs et salariés). L'INRS, c'est aujourd'hui 633 personnes sur 2 centres : à Paris (214 personnes) et en Lorraine (419 personnes).

De l'acquisition de connaissances à leur diffusion en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser le plus largement possible une culture de prévention et proposer des outils méthodologiques et pratiques.

L'action de l'INRS s'articule autour de missions transversales : Etudes et recherche, assistance, formation, information. www.inrs.fr

Notre métier, rendre le vôtre plus sûr.

Et pour suivre l'actualité de l'INRS www.twitter.com/INRSFrance

¹ Les autres risques (électrique, thermique, vibration...), ainsi que ceux spécifiques aux machines mobiles et aux engins de levage, ne sont pas abordés dans cette version de MECAPREV.